

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et intervention sur la gestion des conflits d'intérêts
2. Validation du PV de la réunion du CCM du 09.12.2014.
3. Avancement de la nomination du candidat tunisien pour le siège au Conseil d'Administration du Fonds mondial.
4. Identification des nouveaux membres des comités techniques du CCM et des présidents et rapporteurs de ces comités.
5. Présentation du Draft final de la Note Conceptuelle de la Tunisie au NMF du Fonds mondial.
6. Approbation et émargement de la Note Conceptuelle.

Pr. Mohamed CHAKROUN
 Président du Comité National de Coordination
 (CCM - Tunisie)
 pour le Fonds Mondial de Lutte Contre le Sida,
 la Tuberculose et le Paludisme

Documents distribués : Ordre de jour, PV de la réunion du 09.12.2014, copie de la note conceptuelle

Thème	Discussions	Décisions	Actions à entreprendre	Responsable/ Echéance
Participation	Trente Quatre personnes (34) dont 20 membres titulaires et 14 autres dont 4 suppléants ont participé à cette réunion (liste des présents en Annexe). Le Quorum a été atteint avec la présence de 23 membres (sur un total de 26 membres) dont 20 titulaires et 3 suppléants votant .			
Point 1 de l'agenda	<p>Pr. Mohamed Chakroun, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue aux membres présents ainsi qu'au Dr. Cherabi et Monsieur Chaabouni consultants chargés d'appuyer le Groupe de travail dans l'élaboration de la Note conceptuelle de la Tunisie. Il a également souhaité la bienvenue au représentant de l'ambassade du Japon, Mr. Sato Disukeen qui a été invité en tant que "observateur" dans la perspective d'encourager le secteur bilatéral à siéger au CCM.</p> <p>Il a ensuite félicité les nouveaux membres du CCM qui viennent d'être élus par leurs groupes constitutifs afin de les représenter au CCM à savoir Mme Nezha Ben Belgacem (représentant le groupe constitutif des PVVIH, en remplacement de Mme Souheila Ben Said et pour résoudre le conflit d'intérêt lié à son appartenance à l'ATLMST), Mr. Khalil Ben Abdallah, (pour le groupe constitutif du privé en tant que titulaire) et Mme Sonia El Kara (membre suppléant représentant le groupe du privé). A l'unanimité des présents, la liste de ces nouveaux membres a été validée.</p> <p>Puis il a fait lecture de l'ordre de jour et a demandé des membres s'ils ont des propositions ou suggestions à faire concernant cet ordre du jour. N'ayant pas reçu de commentaires, l'ordre du jour est resté inchangé.</p> <p>Mr. Mohamed Ridha Baklouti a rappelé le principal but des réunions régionales auxquelles il a pris part au Soudan, à Tunis et récemment en Iran et qui consistait à préparer le draft des critères d'éligibilité ainsi que le processus d'élection des candidatures pour le poste vacant relatif au représentant de la région EMRO au Conseil d'Administration du Fonds mondial. Il a ensuite communiqué le message du Pr Zahaf aux présents ainsi que ses inquiétudes concernant l'absence de l'ATLMST/sida-Sfax de la note conceptuelle.</p>	<p>Valider les nouveaux membres du CCM</p> <p>Valider l'Ordre de jour du CCM</p> <p>Organiser une réunion avec les représentants de Sfax</p>	<p>Actualiser la liste des membres du CCM</p> <p>Partager le PV avec le Fonds mondial.</p> <p>Contacteur Pr. Zahaf pour évoquer une réunion</p>	<p>Secrétariat du CCM</p> <p>Secrétariat du CCM</p> <p>Président du CCM Comité Oversight</p>

Compte-rendu de la réunion du CCM n°3 (année juin 2014-mai 2015)

Date : 23.01.2015 à 09H00

Lieu : Hôtel AFRICA

Point 2 de l'agenda	N'ayant pas de remarques, le PV de la réunion du CCM du 9.12.2015 est resté inchangé.	Valider le PV du CCM du 09.12.14.	Signer le PV par l'actuel et l'ancien Présidents du CCM	Secrétariat du CCM
Point 3 de l'agenda	<p>Pr. Chakroun a rappelé aux présents le processus qui a été suivi par le CCM afin d'identifier le candidat tunisien pour le poste de représentant des pays bénéficiaires du FM de la région du Moyen orient et de l'Afrique du Nord au Conseil d'administration du FM.</p> <p>Dr. Guido, membre du comité de dépouillement et de sélection des candidatures, a informé les présents que parmi les trois candidatures qui sont parvenues au CCM il y avait une femme : Mme Amel Jeliti. Les deux autres candidatures sont le Pr Mohamed Salah Ben Ammar et le Dr Mongi Hamrouni. Il a ajouté que la candidature du Pr Mohamed Salah Ben AMMAR a été retenue par ce comité pour ses capacités managériales, diplomatiques et de leadership, démontrées pendant sa carrière professionnelle et pendant son mandat de Ministre de la Santé en Tunisie depuis 2014.</p> <p>Dr. Maamouri a rappelé aux présents que les informations relatives à tout le processus d'élection ont été partagées avec les membres du CCM afin de solliciter leurs avis.</p>			
Point 4 de l'agenda	<p>Pr. Chakroun a félicité les 4 présidents des comités techniques du CCM sortants pour les efforts et le travail qu'ils ont accompli pendant la période de leur premier mandat.</p> <p>Dr. Maamouri a souligné les points forts du comité Oversight ainsi que les efforts consentis par ce Comité Oversight dans le suivi et la supervision des subventions en cours et a suggéré de renforcer ses capacités afin d'améliorer son efficacité et a insisté sur la nécessité d'améliorer la coordination entre le CCM et les RP.</p> <p>Pr. Tiouiri a rappelé les moments importants de ce comité qu'elle a présidé durant son premier mandat de trois ans et a mis l'accent sur les travaux, les buts et les missions de ce comité.</p> <p>Dr. Maamouri a souligné également les efforts des autres comités du CCM et a rappelé que le comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources a été remplacé provisoirement par le Groupe technique actuellement chargé d'accompagner la note conceptuelle afin de résoudre certains conflits d'intérêts et a demandé au CCM de préciser quand est-ce que ce comité reprendra ses travaux.</p> <p>Pr. Kamoun a proposé aux membres souhaitant intégrer l'un de ces comités de présenter leurs candidatures.</p> <p>Ainsi, selon le règlement intérieur du CCM, les candidatures qui se sont présentées, sont comme suit :</p> <p>Pour le comité Oversight :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mr. Aymen Mahfoudh 2. Dr. Guido Sabatinelli 			

3. Pr. Hanène Tiouiri Benaïssa
4. Dr. Tarek Katar
5. Dr. Mounira Talbi
6. Dr. Khalil Benabdallah
7. Dr. Sana dridi

Pour le Comité d'élaboration des propositions et mobilisation des ressources :

1. Mme Bouthaina Aouissaoui
2. Mme Nezïha Ben Belgacem
3. Mr. Lassad Soua
4. Dr. Hayet Hamdouni
5. Mme Faïza Kethiri
6. Pr. Mohamed Ridha Kamoun
7. Pr. Nabil Ben Salah
8. Dr. Mehrez Ajmi
9. Mr. Zied Douiri
10. Mr. salem Lajnef

Pour le Comité de Communication:


1. Dr. Mounira Talbi
2. Dr. Dhouha Rezgui
3. Mr. Zidi Chekib
4. Dr. Lotfi chemli (Personne ressource)
5. Mme Lamia Ben Hassine (Personne ressource)

Pour le Comité chargé de la gestion des conflits d'intérêts:

1. Mme Faïza Kethiri
2. Mme Widd Guetat
3. Mr. Mounir Ben Jammour
4. Mr. Mohamed Ridha Baklouti.

A l'unanimité des membres présents, les candidatures présentées ont été approuvées.
Chacun de ces comités s'est réuni pour élire son Président et identifier son rapporteur.

	<p>Les élections et les désignations ont abouti aux résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Comité Oversight</u> : Présidente : Pr. Hanène Tiouiri Benaissa, Rapporteur : Dr. Sana Dridi - <u>Comité d'élaboration des propositions et mobilisation des ressources</u> : Président : Dr. Mehrez Ajmi, Rapporteur : Dr. Hayet Hamdouni. - <u>Comité de communication</u> : Présidente : Dr. Dhouha Rezgui, Rapporteur : Mr. Chakib Zidi - <u>Comité de gestion des conflits d'intérêt</u> : Président : Mr. Mohamed Ridha Baklouti, vice président : Mme Wide Guetat 		4
Point 5 de l'agenda	<p>Les listes des personnes identifiées ont été à l'unanimité, validées par les membres présents. suite à la présentation du Dr. Cherabi du draft final de la note conceptuelle et ses extensions, les principales discussions ont porté sur les points suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ATSR, en tant que association qui a beaucoup travaillé sur la santé communautaire dans les zones rurales et sur les maladies sexuellement transmises, souhaite intervenir, avec des activités innovantes et ciblées, dans le cadre de la somme au-delà de financement - Dr. Nabil Ben Salah a informé les présents que le Ministère de la santé est entrain de travailler sur les lois liées à la toxicomanie et a souligné la nécessité de disposer des centres de soins et de sevrage afin de permettre la mise en place de ces lois. Il a mis l'accent sur la nécessité de tenir compte des équipements et des ressources humaines nécessaires pour ces centres. - L'assistance a souligné la pertinence de relancer les centres existants à savoir le centre de Djebel El Ouet et celui de Sfax. - Dr. Cherabi a informé les présents que le Fonds mondial ne finance pas des constructions, par contre, il finance les aménagements et les réhabilitations. - L'assistance a suggéré de mettre une phrase claire dans la note conceptuelle concernant l'évolution de la loi de la toxicomanie qui est en cours pour pouvoir argumenter les besoins de ces centres. Elle a ajouté la nécessité de réfléchir à la décentralisation de ces centres et de demander un budget selon la capacité d'absorption. - L'accent a été mis par les membres sur la pertinence d'élargir les populations cibles aux populations vulnérables qui sont de plus en plus nombreux à savoir les enfants et les jeunes mineurs vivant dans les centres intégrés et qui sont mis à la porte pendant les vacances et à la fin de leurs études. Cette population serait exposée aux abus sexuels. - La nécessité d'impliquer davantage les religieux dans la prévention du VIH et de renforcer 		

Point 6 de l'agenda	<p>leurs capacités particulièrement auprès des leaders religieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr. Mounir Ben Jammour a rappelé l'expérience du secteur religieux dans le domaine de prévention. - Dr. Hamdouni a souligné la pertinence d'impliquer les leaders religieux dans les activités d'IEC. Elle a ajouté la nécessité de revoir les pourcentages des activités pour les populations vulnérables qui semblent plus faible par rapport aux autres. - Mr. Zied Douiri a souligné la nécessité de se concentrer sur les priorités, de suivre le PSN et de penser à la décentralisation des activités et la mise en place d'une cartographie d'intervention des associations pour éviter le chevauchement et la reproduction des mêmes activités dans une même zone. Il a ajouté la nécessité de construire sur l'existant et d'avancer sur des bases solides. - Mr. Abdedeyem a souligné la nécessité de se concerter et choisir une stratégie. Soit d'étendre les services, soit d'accroître la consommation de services permettant l'accès à la qualité et l'acceptation de ces services. - Mr. Mahfoudh a souligné la nécessité de mettre en œuvre les lois et de faire connaître les gens de leurs droits. Il a ajouté la nécessité d'intégrer des associations des PVVIH dans la note conceptuelle et renforcer leurs capacités. Il a également ajouté la nécessité de voir des associations de PVVIH dans les villes mal desservies. 			
	<p>A l'unanimité des présents, la note conceptuelle a été validée et signée par le CCM sous réserve de prendre en considération les remarques soulevées.</p> <p>La feuille d'éarmagement a été signée par les membres titulaires présents à cette réunion ainsi que par certains suppléants qui ont remplacé le représentant titulaire qui était absent à cette réunion (voir liste des présents en annexe). Les titulaires absents à cette réunion seront invités à signer cette feuille de validation de la note conceptuelle de la Tunisie.</p> <p>La date de la prochaine réunion du CCM a été fixée pour le 25 février 2015.</p>	Signer le document relatif à la validation de la NC par les membres présents.		

ANNEXE 1

Liste de présence, séance du 23 janvier 2015

Présence	Nom et prénom	Entité/Organisation
	1. Pr. Mohamed CHAKROUN	Président du CCM (Secteur universitaire et éducatif)
	2. Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président d'honneur du CCM (Président ATLMST/sida, Tunis)
	3. Pr. Nabil BEN SALAH	Membre du CCM (Directeur Général de la Santé/Ministère de la santé)
	4. Pr. Hanène BENAÏSSA TIOURI	Membre du CCM (Secteur universitaire et éducatif)
	5. Dr. Hayet HAMDOUNI	Membre du CCM (PNLS, DSSB, Ministère de la Santé)
	6. Dr. Tarek KATAR	Suppléant du CCM (Ministère de la justice)
	7. Dr. Mehrez AJMI	Suppléant du CCM (Ministère de l'Intérieur)
	8. Dr. Dhouha REZGUI	Membre du CCM (Ministère des affaires sociales)
	9. Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Membre du CCM (ONG/JS)
	10. Mme Naziha Ben Belgacem	Membre du CCM (représentant le groupe constitutif des PVVIH)
	11. Mr. Aymen MAHFOUDH	Membre du CCM (représentant le groupe constitutif des PVVIH)
	12. Mr. Zied DOUJRI	Membre du CCM (Représentant les populations UDI)
	13. Mr. Chekib ZIDI	Membre du CCM (Représentant les populations HSH)
	14. Mme Bouthaina AOUISSIA	Membre du CCM (Représentante les populations TS)
	15. Mr. Mounir BEN JAMMOUR	Membre du CCM (Représentant le groupe des religieux)
	16. Dr. Mounira TALBI	Suppléante du CCM (ONG/CRT)
	17. Dr. Sana DRIDI	Membre du CCM (ONG/JMSF)
	18. Mr. Salem LAJNAF	Membre du CCM (ONG/ATLMST sida Sfax)
	19. Mme. Faiza KETHIRI	Membre du CCM (ONG/ATSR)
	20. Mme Wided GUETAT	Membre du CCM (ONG/ATSF)
	21. Dr. Khalil BEN ABDALLAH	Membre du CCM (Représentant le groupe privé)
	22. Dr. Guido SABATINELLI	Membre du CCM (Secteur multilatéral/OMS)
	23. Mr. Mohamed Lassaad SOUA	Membre du CCM (Secteur multilatéral/ONUSIDA)
	24. Mr. Anis MEGDICH	Membre de l'équipe LFA
	25. Mr. Daisuke SATO	Conseiller de l'ambassade du Japon en Tunisie
	26. Dr. Kamel CHERABI	Consultant chargé de l'élaboration de la NC
	27. Mr. Ahmed CHAABOUNI	Consultant National
	28. Mr. Abdedeyem KHELIFI	BP/ONFP
	29. Dr. Lotfi CHEMLI	Personne ressource, Président du comité COM (Ministère des Affaires Sociales)
	30. Dr. Hédia CHAOUACHI	SBP ATIOST, Suppléante du CCM,
	31. Mr. Zied DHOUBI	SBP ATUPRET
	32. Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur programme FM composante sida (UGP/ONFP)
Non membres		

Membres excusés : Dr. Sihem BELLALOUNA, Dr. Olifa MOULA, Dr. Monia BELKHIRIA
Secrétariat du CCM: Dr. Ahmed MAAMOUIRI, Melle Mounira SADDI.